

Dispositif 1er niveau

Accompagnement à la mobilité

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel et vous avez une idée précise sur les changements à impulser pour mener à bien votre projet professionnel ?

Vous avez besoin d'échanger avec un conseiller avant d'envisager un bilan approfondi ?

Vous pouvez vous faire accompagner grâce au Dispositif de 1er niveau du CDG 64 !

Pour qui ?



Les fonctionnaires et contractuels (contrat supérieur à une année) des collectivités du 64.

Ce 1er niveau d'accompagnement peut être réalisé sans lien avec la Collectivité employeur.

Quel contenu ?

Un temps d'échange sur un seul RDV avec un conseiller en mobilité qui pourra notamment permettre de :

- Faire le **point sur la recherche d'emploi et ses outils** (CV, lettre de motivation),
- **Prendre du recul sur sa situation et son parcours professionnel**, envisager les 1ères pistes et confirmer ou non un besoin d'accompagnement plus approfondi,
- **Finaliser et sécuriser un projet professionnel** déjà réfléchi.

Comment solliciter ce dispositif ?



L'agent contacte le CDG via l'adresse mail mobilite@cdg-64.fr pour une demande de RDV en joignant ses coordonnées téléphoniques,

Le Conseiller en mobilité du CDG pourra éventuellement vous faire parvenir un questionnaire court à remplir et à renvoyer avant le RDV afin de mieux cibler vos besoins,

Un RDV est fixé, de préférence en présentiel.



Tarification de cette prestation :

- Prestation comprise dans l'affiliation au CDG (cotisation)
- Proposition de tarification individualisée et adaptée pour les collectivités non affiliées adhérentes.

Une question ? Une Interrogation ? Une précision ? Contactez nous : mobilite@cdg-64.fr 05 59 84 59 38